



Conseil communautaire du 21 mars 2023

Liste des délibérations

(conformément à l'article L.311-9 du code des relations entre le public et l'administration)

Le mardi 21 mars 2023, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège communautaire, 42 rue des Prés Gris, 45 250 Briare, sous la présidence d'Emmanuel RAT.

Date de la convocation : le mardi 14 mars 2023

Etaient présents : dans l'ordre alphabétique des communes

Christine PARMISARI (Adon), Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye), Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Pierre-François BOUGUET (Briare), Evelyne BOURGOIN (Briare), Alain CHARMETANT (Briare), Frédéric GARDINIER (Briare), Dominique GIRAULT (Briare), Jacqueline LAURENT (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Kiné NIANG (Briare), Edwige SIGNORET (Briare), Valérie VICHERAT (Briare), Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry), Pascal MUSLIN (Champoulet), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarié-en-Puisaye), Manuel LETEUR (Faverelles), Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire), Valérie CAILLAUT (Ouzouër-sur-Trézée), Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois), Sylvie MENEAU (Saint-Firmin-sur-Loire), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 36 conseillers.

Etaient excusés :

Ted-Fernand GHALI (Briare) : démissionnaire
Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire)
Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire) : pouvoir à Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire)
Didier HOUDMON (Escrignelles) : pouvoir à Manuel LETEUR (Faverelles)
Jacques EUGENE (Faverelles) : représenté par son suppléant Manuel LETEUR
Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée)
Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire) : représentée par sa suppléante Sylvie MENEAU

Secrétaire de séance : Jérémy NOËL

*

Monsieur le Président informe l'assemblée de la démission de M. Ted-Fernand GHALI de ses fonctions de conseiller municipal de Briare et de conseiller communautaire, démission enregistrée par courrier du 10 mars 2023 reçue le 14 mars. Il sera procédé à son remplacement conformément à la réglementation, suivant l'ordre de la liste qu'il a présentée aux élections.

Arrivée de Manuel LETEUR

Monsieur le Président demande l'autorisation à l'assemblée, qui l'approuve à l'unanimité, d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- A la demande de la mairie d'Ouzouër-sur-Trézée, un avis est requis sur un projet de portage foncier par l'EPFLI,
- A la demande du notaire en charge de la transaction, une modification de la délibération relative à la vente de parcelles dans la zone d'activités de la Pinade : voir point n° 7.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, le procès-verbal de la séance du 7 février 2023 est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte de leurs observations éventuelles.

*

AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Emmanuel RAT

N°2023-032 TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote la création de ce poste.

N°2023-033 TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte ce principe.

N°2023-034 COMMISSIONS THEMATIQUES

Le conseil communautaire valide à l'unanimité ces nominations.

N°2023-035 SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU GIENNOIS

Le conseil communautaire valide à l'unanimité ces nominations.

N°2023-036 COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le conseil communautaire valide à l'unanimité ces nominations.

N°2023-037 - ADHESION AU CEREMA

Le conseil communautaire adopte la présente délibération par :

- 15 votes CONTRE (Pierre-François BOUGUET, Evelyne BOURGOIN, Alain CHARMETANT, Didier CROISSANT, Dominique GEOFFRENET, Dominique GIRAULT, Jacky HECQUET + pouvoir de Céline DESCHAMPS, Jacqueline LAURENT, Laurent LHOSTE, Kiné NIANG, Christine PARMISARI, Hubert POULAIN, Edwige SIGNORET, Valérie VICHERAT)
- 4 ABSTENTIONS (Alexandre BRAGUE, Manuel LETEUR + pouvoir Didier HOUDMON, Pascal MUSLIN)

- 20 voix POUR

N°2023-038 ZONE D'ACTIVITES DE LA PINADE – VENTE D'UN TERRAIN

Le conseil communautaire adopte la présente délibération à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT, VOIRIE, GEMAPI

Rapporteur : Michel LECHAUVE

N°2023-039 PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Valide l'engagement de la CCBLP dans le programme d'actions de prévention des inondations tel que présenté, qui s'établit à un montant de 82 382,84 € pour la durée du programme de 2023 à 2029 ;
- Valide le montant à verser à l'EP Loire au titre de l'action 0.1 pour 2023 : 1 759,61 €
- Décide de prévoir les crédits correspondants dans l'enveloppe GEMAPI du budget primitif 2023

AMENAGEMENT, MOBILITE, ENVIRONNEMENT, URBANISME

Rapporteur : Hervé JACQUIER

A l'issue de cette présentation, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote le périmètre de l'OPAH-RU de Briare tel que présenté en annexe.

FINANCES - ECONOMIE

Rapporteur : Hubert POULAIN

N°2023-041 DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

A l'issue de cette présentation, le conseil communautaire prend acte à l'unanimité de la tenue en son sein du débat sur les orientations budgétaires.

ADOPTION DES COMPTES DE GESTION 2022

Les comptes de gestion pour l'exercice 2022, dressés par le Receveur, sont conformes aux comptes administratifs dressés par l'ordonnateur. Monsieur le Président propose de les adopter.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les comptes de gestion des budgets suivants :

N°2023-042 BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME TERRES DE LOIRE ET CANAUX

N°2023-043 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA PINADE

N°2023-044 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA CHAMPAGNE

N°2023-045 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DU MOULIN A VENT

N°2023-046 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE VAUGEREAU
N°2023-047 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPTOUX
N°2023-048 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES OUCHES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales, le Président quitte la salle après la présentation des comptes administratifs ci-dessous. Le 1^{er} Vice-Président prend momentanément la présidence de l'assemblée et invite le conseil communautaire à délibérer sur l'adoption des comptes administratifs.

N°2023-049 BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME TERRES DE LOIRE ET CANAUX

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité

N°2023-050 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA PINADE

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité

N°2023-051 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA CHAMPAGNE

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité

N°2023-052 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DU MOULIN A VENT

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité

N°2023-053 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE VAUGEREAU

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité

N°2023-054 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPTOUX

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité

N°2023-055 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES OUCHES

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

N°2023-056 BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME TERRES DE LOIRE ET CANAUX

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité la présente délibération.

N°2023-057 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA PINADE

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité la présente délibération.

N°2023-058 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA CHAMPAGNE (budget en cours de clôture)

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité la présente délibération.

N°2023-059 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DU MOULIN A VENT

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité la présente délibération.

N°2023-060 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE VAUGEREAU

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité la présente délibération.

N°2023-061 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPTOUX

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité la présente délibération.

N°2023-062 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES OUCHES

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité la présente délibération.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

N°2023-063 BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME TERRES DE LOIRE ET CANAUX

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif tel que présenté.

N°2023-064 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA PINADE

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif tel que présenté.

N°2023-065 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DU MOULIN A VENT

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif tel que présenté.

N°2023-066 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE VAUGEREAU

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif tel que présenté.

N°2023-067 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPTOUX

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif tel que présenté.

N°2023-068 BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES OUCHES

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif tel que présenté.

N°2023-069 ZONE D'ACTIVITES DE LA CHAMPAGNE – INTEGRATION DE L'ACTIF AU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil communautaire vote à l'unanimité le transfert de l'actif de ce budget annexe vers le budget principal.

N°2023-070 DUREE D'AMORTISSEMENT – SUBVENTIONS OPAH

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

N°2023-071 AIDES ECONOMIQUES – ADOPTION DU REGLEMENT DU FONDS PARTENARIAL DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité le fonds partenarial économie de proximité tel que présenté.

N°2023-072 INVENTAIRES DES ZONES D'ACTIVITES

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : M. MUSLIN).

TOURISME COMMUNICATION

Rapporteur : Valérie VICHERAT

N°2023-073 TARIFS DE L'OFFICE DE TOURISME TERRES DE LOIRE ET CANAUX

Le conseil communautaire valide ces tarifs à l'unanimité.

N°2023-074 CIRCUITS VTT – CONVENTIONS AVEC LES GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la mise en place de la convention de superposition d'affectation avec VNF.

N°2023-075 PROJETS FINANCES PAR LA TAXE DE SEJOUR

Le conseil communautaire vote à l'unanimité les subventions telles que présentées.

ENFANCE JEUNESSE CULTURE

BATIMENTS TRAVAUX

Rapporteur : Gérard GALFANO

N°2023-076 POLE PETITE ENFANCE – REALISATION DE TRAVAUX AUX FRAIS D'UNE ENTREPRISE

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la présente délibération.

N°2023-077 AVIS SUR UN PROJET DE PORTAGE FONCIER PAR L'EPFLI – OUZOUËR-SUR-TREZEE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne son avis favorable au projet tel que présenté.